Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20260606-2026_036-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX
Département d'Ille et Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin , à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE GRAND Frédéric, maire
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
Présents : M. LE GRAND Frédéric, Mme DERRIEN Audrey, Mme MUNIER Delphine, Mme GEFFRELOT Anne, Mme FLAUX Bénédicte, Mme BERTOT Ségolène, Mme CRUBLET Stéphanie, M. LAMBERT Richard, M. DERRIEN Kyllian, Mme GEST Céline, M. DELAUNAY Xavier, Mme BEREST Audrey
Absents avec procuration : GOLLANDEAU Didier a donné procuration à Delphine MUNIER, BERTOT Mathieu a donné procuration à Frédéric LE GRAND, GANCHE Alexis a donné procuration à Audrey DERRIEN
Secrétaire de Séance : Mme FLAUX Bénédicte

Date de convocation : 1ER juin 2026

****

Délibération n° 2026-036 - Partenariat Cherrueix / Suchy Las

Le maire rappelle aux conseillers qu'il a reçu un courrier du maire de la ville de Suchy Las, l'invitant à se rendre aux Journées de la municipalité de Suchay Las les 13 et 14 juin 2026. Il propose qu'à cette occasion, les 2 communes signent une convention de partenariat.

Différentes raisons conduisent à envisager un jumelage avec la commune de Suchy Las, notamment *les liens d'amitié qui se sont tissés entre des familles de ces deux communes dans le cadre d'échanges avec l'association Dzien Dobry la Pologne*
Dans cette perspective, M. le maire propose d'accepter les termes d'une charte de partenariat dont le projet a été transmis à chaque conseiller municipal.

Il est précisé dans cette charte que les 2 communes déclarent qu'elles :
- soutiendront des initiatives qui permettront aux résidents des deux collectivités locales de faire connaissance avec l'histoire de l'autre,
- soutiendront les organisations, associations, fondations et communautés locales dont le but est de développer et d'entretenir des contacts mutuels,
- soutiendront l'échange d'expériences des collectivités locales,
- entreprendront et soutiendront des initiatives locales de nature culturelle, éducative, sportive et récréative, qui permettront des contacts entre les habitants des deux collectivités locales,

Les parties contractuelles s'engagent notamment à développer et à promouvoir la coopération dans les domaines suivants :

- les échanges entre les enfants et les jeunes,
- le soutien des contacts entre les ONG,
- les arrêtés municipaux,
- la protection de l'environnement,
- la culture et l'art,
- le tourisme, le sport et les loisirs,
- le renforcement de la coopération à long terme entre la région de Wielkopolska et la Bretagne par le biais d'initiatives locales.

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20260606-2026_036-DE

Les parties contractuelles sont conscientes que la réalisation des objectifs visés n'est possible que lorsque les résidents des deux collectivités locales coopèrent entre elles. Les autorités de la commune de Suchy Las et de la commune de Cherrueix, conscientes de leur responsabilité propre, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre en œuvre les dispositions contenues dans l'accord de partenariat.

Les parties du contrat conviennent communément que le financement des projets communs sera réalisé grâce au soutien des fonds financiers garantissant leur bonne exécution. Il s'agira de fonds financiers provenant des communes, syndicats et associations, et institutions extérieures.

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 12 voix pour et 3 voix contre (A. Berest, X. Delaunay et C. Gest)
AUTORISE le maire à signer la convention de partenariat avec la commune de Suchy Las située en Pologne (projet annexé à la présente délibération)

La secrétaire de séance,
Mme FLAUX Bénédicte

Suivent les signatures
Extrait certifié conforme
Cherrueix, le 06 juin 2026

Le Maire,
Frédéric LE GRAND

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication du Affiché le